

PAR SDÉ ET COURRIEL

Le 29 novembre 2022

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 41<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4213-2022 Énergir – Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1er octobre 2023 / LE ROEE CONFIRME SON INTENTION DE PARTICIPER**  
**N/D : 1001-151**

---

Chère consœur,

La présente fait suite à la décision procédurale D-2022-135 du 21 novembre dernier, par laquelle la Régie reconnaît d'emblée comme partie intervenante au dossier mentionné en rubrique le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEE).

Conformément aux indications de la Régie, le ROEE confirme son intention de participer à la première phase du présent dossier.

Veuillez agréer, chère Me Dubois, nos salutations les meilleures.

**FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE**

*(s) Franklin S. Gertler*

par : Me Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz

c.c. (courriel seulement)  
M<sup>e</sup> Vincent Locas (Énergir)  
Jean-Pierre Finet, analyste du ROEE  
Laurence Leduc-Primeau, Coordination ROEE